

Action n° 5.1 *Acquisition de connaissances et suivi des populations de chauves souris et de leurs habitats* **Priorité : Très forte**

| | |
|---|---|
| Objectif général | B : Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces des sites |
| Objectif de développement durable | B1 : « Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les populations de chauves-souris et leurs habitats » |
| Habitats d'intérêt communautaire concernés | - Grottes naturelles non exploitées par le tourisme (8310) - Tous les habitats forestiers et non forestiers des chiroptères |
| Espèces d'intérêt communautaire concernées | Tous les chiroptères d'intérêt communautaire (y compris ceux cités en annexe IV) |
| Territoires concernés | Ensemble du site Natura 2000 |
| Objectifs quantitatifs de l'action | Étude globale engagée dans les 3 ans suivant l'approbation du DOCOB par arrêté préfectoral |
| Objectifs qualitatifs de l'action | Étudier les colonies de reproduction et leurs effectifs, l'utilisation des cavités et les liens entre elles, les territoires de chasse et les corridors de déplacement. Réalisation de suivis d'hivernage interannuels. |

JUSTIFICATION DE L'ACTION

216

Par la présence du deuxième réseau karstique de France, le site est d'importance majeure pour le groupe des chiroptères. Il est un lieu privilégié pour l'étude scientifique des différentes espèces et de leurs relations avec le milieu.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Recherche complémentaire :

- Recherche des sites de reproduction en journée en été (grottes, vieux arbres creux ...), et intégration à la cartographie du DOCOB,
- Identification des habitats de chasse utilisés par les différentes espèces par détections ultrasonores réalisées à la nuit tombée au sein des différents milieux (Forêts, coupes, pelouses, chemins...), et intégration à la cartographie du DOCOB.

Suivi des cavités et, le cas échéant, des sites de reproduction :

La visite des cavités d'hibernation et de reproduction permet une évaluation quantitative des effectifs des populations des différentes espèces. Un suivi interannuel permettra l'étude et la compréhension de l'utilisation de ces cavités ainsi que des éventuels liens entre elles et les territoires environnants. Le suivi actuellement effectué devra être pérennisé et fait de manière systématique chaque année, avec la poursuite de la

collaboration entre les spéléologues et les chiroptérologues locaux. Les données pourront ainsi être croisées avec celles de l'important site voisin de Rancogne. Différentes mesures sont à mettre en œuvre :

- Comptage d'individus en période estivale à la tombée de la nuit à la sortie des grottes par enregistrement d'ultrasons,
- Comptage d'individus au sein des grottes en période hivernale et en période estivale,
- Rédaction d'un document de synthèse.

Afin de mettre en place ces différentes prospections, des formations techniques et des échanges mutuels pourraient être formalisés entre les différents intervenants (par exemple les spéléologues sensibilisés à la recherche et à la reconnaissance des chiroptères, et les chiroptérologues sensibilisés aux techniques de spéléologie).

PLANIFICATION

| Actions | Quantité estimée | Planification |
|---|------------------|----------------|
| Recherche des sites de regroupement et de reproduction en journée en été + cartographie | 11hj | Tous les 3 ans |
| Identification des habitats de chasse utilisés par les différentes espèces + cartographie | 11hj | Tous les 3 ans |
| Comptage d'individus en période estivale à la tombée de la nuit à la sortie des principales grottes | 5hj | Tous les ans |
| Comptage d'individus au sein des grottes en périodes hivernale et estivale | 10hj | Tous les ans |
| Rédaction d'un document de synthèse | 2hj | Tous les ans |

217

OUTILS

Mission d'animation du DOCOB.

ACTEURS CONCERNÉS

Animateur du DOCOB, Associations naturalistes locales (Charente Nature, Groupe chiroptérologique régional), Bureau d'étude spécialisé.

COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

| Actions | Quantité estimée | Coût unitaire | Coût total |
|---|---------------------------|---------------|-----------------|
| Recherche des sites de regroupement et de reproduction en journée en été + cartographie | 11hj la première année | 400 €/hj | 4 400 € |
| Identification des habitats de chasse utilisés par les différentes espèces + cartographie | 11hj la première année | 400 €/hj | 4 400 € |
| Comptage d'individus en période estivale à la tombée de la nuit à la sortie des principales grottes | 5hj par an | 400 €/hj | 10 000 € |
| Comptage d'individus au sein des grottes en périodes hivernale et estivale | 5hj par an | 400 €/hj | 10 000 € |
| Rédaction d'un document de synthèse | 2hj par an | 400 €/hj | 4 000 € |
| Total : | | | 32 800 € |

Budget prévisionnel sur 5 ans : 32 800 €.

Financeurs potentiels : État / Europe.

STRUCTURES RESSOURCES

Associations locales, Animateur du DOCOB de Rancogne.

218

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Réalisation effective des études.

FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES

4.5.

Action n° 5.2 *Acquisitions de connaissances et suivis des populations de coléoptères d'intérêt patrimonial* **Priorité : Faible**

| | |
|---|--|
| Objectif général | B : Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces du site |
| Objectif de développement durable | B3 : « Suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle du site » |
| Espèces d'intérêt communautaire concernées | Les coléoptères d'intérêt communautaire (y compris ceux non encore recensés sur le site comme la Rosalie des Alpes) |
| Territoires concernés | Ensemble du site Natura 2000 |
| Objectifs quantitatifs de l'action | Au moins une étude réalisée au cours de la période de validité du DOCOB |
| Objectifs qualitatifs de l'action | Étude de la répartition du Grand Capricorne Recherche de la Rosalie des Alpes |

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les inventaires biologiques, réalisés en 2008 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, ont permis d'identifier et de localiser les espèces animales d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution de ces espèces a pour buts d'approfondir les connaissances sur leur statut et leur répartition sur le site, de suivre leur évolution afin de déterminer si l'état de conservation des espèces jugées d'intérêt européen se maintient, s'améliore ou se dégrade. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques au sein de l'aire de répartition avérée et potentielle, objet de la présente fiche.

219

Dans le cas d'espèces dont la présence est probable, mais n'a pu être confirmée lors du diagnostic biologique, ou dont le statut semble particulièrement précaire ou insuffisamment connu, il conviendra de mener des études complémentaires.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Étude de la répartition du Grand Capricorne (*Ceramix cerdo*)

Les observations de cette espèce sont souvent fortuites et les indices de sa présence sont difficiles à déceler. Contrairement au Lucane cerf-volant dont la répartition est étendue à l'ensemble du massif, le Grand Capricorne semble être plus localisé et les sites favorables à son développement sont restreints aux Chênaies pubescentes et aux Chênaies-charmaies de fond de vallon. Néanmoins, des prospections ciblées et plus poussées permettraient sans doute de faire d'autres observations et de relever de nouvelles stations.

Les investigations seront prioritairement menées dans les secteurs forestiers, les lisières et sur le bois mort (souches). Elles concerneront :

- des observations directes : recherche d'imagos dans des conditions chaudes, au mois de juin ou juillet (conditions déterminant l'envol des imagos),

- des observations indirectes : recherche de restes de coléoptères consommés par des prédateurs (têtes, élytres notamment) et recherche de trous d'émergence ou d'envol de l'insecte adulte sur les troncs des arbres sénescents.

Étude de la répartition de la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)

De la même famille que le Grand Capricorne, ce coléoptère inscrit comme espèce prioritaire aux annexes II et IV de la Directive Habitats (code N2000 : 1087*) est lié aux vieilles futaies de hêtre et notamment celles de l'*Asperulo-fagetum* présent en Braconne. La région Poitou-Charentes est l'un de ses trois foyers de population en France et plusieurs sites Natura 2000 à proximité accueillent l'espèce.

Les investigations seront prioritairement menées dans les secteurs forestiers, les lisières et sur le bois mort (souches). Les imagos seront recherchés de fin juin à fin août (période de vol des adultes) par examen des bois fraîchement coupés et de vieux arbres.

PLANIFICATION

| Actions | Quantité estimée | Planification |
|---|------------------|---------------|
| Étude de la répartition du Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) | 2hj | Tous les ans |
| Étude de la répartition de la Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>) | 2hj | Tous les ans |

220

OUTILS

Mission d'animation du DOCOB.

ACTEURS CONCERNÉS

Animateur du DOCOB, Associations naturalistes locales, Bureau d'étude spécialisé.

COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

| Actions | Quantité estimée | Coût unitaire | Coût total |
|---|------------------|---------------|----------------|
| Étude de la répartition du Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) | 2hj par an | 400 €/hj | 4 000 € |
| Étude de la répartition de la Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>) | 2hj par an | 400 €/hj | 4 000 € |
| Total : | | | 8 000 € |

Budget prévisionnel sur 5 ans : 8 000 €.

Financeurs potentiels : État / Europe.

STRUCTURES RESSOURCES

Associations naturalistes locales, Association spécialisée (nationale ou interrégionale).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Réalisation effective des études et intégration des nouvelles données.

FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES

4.5.

Fiche n° 5.3

Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre à l'échelle de la parcelle contractualisée

**Priorité :
Forte**

| | |
|---|---|
| Objectif général | B : Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces des sites |
| Objectif de développement durable | B2 : « Suivre l'impact de la gestion mise en œuvre sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire à l'échelle de la parcelle » |
| Habitats d'intérêt communautaire concernés | - Tous les habitats d'intérêt communautaire - Tous les habitats d'espèces d'intérêt communautaire |
| Territoires concernés | Parcelles ayant fait l'objet de travaux de gestion dans le cadre d'un contrat N2000 |
| Surface concernée | Ensemble des parcelles contractualisées |
| Objectifs quantitatifs de l'action | 1 passage en suivi écologique à la périodicité arrêtée lors du diagnostic écologique préalable aux travaux de gestion |
| Objectifs qualitatifs de l'action | Suivre l'impact de la gestion, pour l'adapter, la réévaluer si besoin, |

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le dispositif Natura 2000 prévoit une évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

222

Les actions de gestion menées à l'échelle des sites ont pour objectif d'améliorer ou de conforter l'état de conservation des habitats et des espèces.

Il est donc nécessaire de s'assurer que les résultats obtenus sont conformes aux effets recherchés par l'exécution de travaux et de se donner les moyens de modifier les modalités d'intervention en cas d'effets dommageables ou insuffisants.

La mise en place de dispositifs d'évaluation périodique à l'échelle des parcelles contractualisées est donc indispensable.

DESCRIPTION DE L'ACTION

SUIVI DES HABITATS NATURELS

Suivi par des relevés phytosociologiques

Il s'agira de renouveler périodiquement (tous les deux ou trois ans) des relevés phytosociologiques au sein des habitats faisant l'objet d'une gestion dans le cadre du document d'objectifs. Ces relevés consisteront en une liste floristique par strate (herbacée, arbustive, arborescente). Pour chaque espèce, le coefficient d'abondance-dominance et le coefficient de sociabilité seront notés. Il est important de réaliser le premier relevé avant la mise en place de la gestion afin de disposer d'un état initial du site.

Ces relevés seront disposés de la manière la plus pertinente possible par rapport aux caractéristiques des milieux rencontrés. Ils seront réalisés aux mêmes endroits d'une année sur l'autre. Le nombre et la localisation de ces relevés seront adaptés aux caractéristiques des milieux ciblés et à la gestion mise en œuvre.

Des relevés seront également réalisés dans des zones-témoins exemptes d'intervention afin, d'une part, de suivre l'évolution naturelle des milieux et, d'autre part, de juger de la pertinence des mesures de gestion.

Outre la composition floristique, les relevés phytosociologiques permettront d'évaluer la progression des strates arbustives et ligneuses et le degré de fermeture du milieu.

L'analyse des données permettra au final d'évaluer l'état de conservation et la typicité de l'habitat naturel, de vérifier la présence des plantes indicatrices et de suivre la dynamique d'évolution.

Une cartographie de l'habitat sera dressée et une note de synthèse sera établie proposant le cas échéant des adaptations techniques des modalités de mise en œuvre des travaux de gestion.

Suivi sur photographies paysagères prises au sol

L'étude diachronique de photographies paysagères prises au sol permettra de suivre l'évolution de la physionomie et de la structure du milieu (fermeture par les ligneux, colonisation par la végétation de milieux décapés ou de mares restaurées...). Les clichés seront répartis dans l'ensemble des unités de végétation des parcelles gérées et seront toujours pris du même point de vue.

223

Ce type de suivi devra être effectué régulièrement (tous les deux ou trois ans) afin de disposer de clichés chronologiques des sites.

SUIVI DES ESPÈCES

Les stations de plantes ou d'animaux d'intérêt patrimonial seront suivies régulièrement au sein des parcelles gérées. Cela permettra d'évaluer la pertinence de la gestion sur la ou les espèce(s) considérée(s). Il peut être intéressant de suivre les mêmes espèces dans des parcelles non gérées et de comparer les résultats.

Ce type de suivi consistera à vérifier la présence ou l'absence des espèces considérées et à compter le nombre d'individus (ou à estimer l'abondance si ce nombre est trop grand). On suivra ainsi la dynamique des populations de ces espèces.

Les populations des espèces d'intérêt européen seront suivies spécifiquement afin d'évaluer l'évolution de leur état de conservation à l'échelle du site. Pour les espèces, le même type de suivi pourra être mis en place à l'échelle du site afin d'évaluer l'évolution générale des populations.

PLANIFICATION

Les suivis à l'échelle de la parcelle seront à mettre en œuvre en fonction de la dynamique des habitats concernés.

OUTILS

Mission d'animation du DOCOB.

ACTEURS CONCERNÉS

Bénéficiaires de contrats N 2000

COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

Coût indicatif unitaire prévisionnel : 400 €/hj

Budget prévisionnel sur 5 ans :

| Actions | Quantité estimée | Coût unitaire | Coût total |
|---|--|---------------|------------|
| Suivi des parcelles gérées dans le cadre de contrat N2000 | 3 hj/contrat N2000 pour 5 contrats N2000 | 400 €/hj | 6 000 € |

Financeurs potentiels : État / Europe.

224

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Bureau d'étude spécialisé.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Réalisation effective des suivis et actualisation du DOCOB (cartographie et gestion).

FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES

1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.4 ; 3.1 ; 3.2.

Fiche n° 5.4

*Suivi des habitats naturels à l'échelle
du site*

**Priorité :
Forte**

| | |
|---|--|
| Objectif général | B : Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces des sites |
| Objectif de développement durable | B3 : « Suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle du site » |
| Habitats d'intérêt communautaire concernés | - Tous les habitats d'intérêt communautaire - Tous les habitats d'espèces d'intérêt communautaire |
| Territoires concernés | Ensemble du site Natura 2000 |
| Surface concernée | En fonction de l'échantillonnage |
| Objectifs quantitatifs de l'action | Réalisation du suivi à n + 5 |
| Objectifs qualitatifs de l'action | Suivi de l'évolution des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire |

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les inventaires biologiques ont été réalisés en 2008 dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Ils ont permis notamment d'identifier et de localiser les habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire. La réalisation d'un suivi périodique de l'évolution des habitats et de l'occupation du sol d'une manière générale a pour but d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site et d'évaluer la portée des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Il convient pour cela de mener des suivis scientifiques périodiques, voire dans certains cas des études complémentaires.

225

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action porte sur le suivi de l'évolution des surfaces d'habitats et d'habitats d'espèces, et sur celui de l'évolution de l'état de conservation de ces habitats.

- Étude diachronique des photographies aériennes afin de suivre l'évolution générale de la végétation : évolution de la surface en pelouse, évolution des peuplements forestiers, embroussaillage... Cela impliquera de disposer de prises de vue actualisées. L'analyse des photographies aériennes devra être couplée à des vérifications de terrain, particulièrement pour les habitats occupant de petites surfaces.
- Suivi sur le terrain de la répartition des habitats : mise à jour du SIG (cartes « occupation du sol » et « habitats naturels » du DOCOB) à réaliser l'année n+5 (n = année de démarrage de l'animation).
- Suivi de l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire : pour chaque habitat, désignation d'un échantillonnage de parcelles devant faire l'objet du suivi (nombre de parcelles dépendant de la superficie totale de l'habitat dans le site) ; sur ces parcelles, relevés phytosociologiques sur des dispositifs permanents (placettes ou transects), à réaliser les années n et n+5 ; présence /absence d'espèces d'intérêt patrimonial.

PLANIFICATION

- Étude à réaliser à n + 5, 5 ans après le début de l'animation du DOCOB.
- Ce travail sera plus spécialement réalisé lors du suivi de la gestion à l'échelle de la parcelle présenté dans l'action 5.3 "Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre à l'échelle de la parcelle".

OUTILS

Mission d'animation du DOCOB.

ACTEURS CONCERNÉS

Animateur du DOCOB.

COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

Coût indicatif unitaire prévisionnel :

- Suivi de l'évolution des habitats et de leur état de conservation (20 jours l'année n+5) : 14 000 €.
- Actualisation du SIG (20 jours l'année n+5) : 14 000 €.

Budget prévisionnel sur 5 ans : 28 000 €.

Financeurs potentiels : État, Europe.

STRUCTURES RESSOURCES

Animateur du DOCOB, Bureaux d'études spécialisés, Associations naturalistes.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Réalisation effective de la mise à jour des documents.

FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES

1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.4 ; 3.1 ; 3.2.